

**PROCES VERBAL de la REUNION**  
**CONSEIL MUNICIPAL du mardi 22 octobre 2024**  
Suivant convocation du 17/10/2024

**Présents :** Catherine LISTER - Gilbert OUCHENE - Romain RUBIO - Jean-Jacques MAILHAC - Virginie FREGARD – David MOURGUES - Nadine FALIERE

**Représentés par procurations :** Philippine DEMARGNE à Catherine LISTER - Anna ZAK-DAVIES à Nadine FALIERE

**Absents excusés :** Béatrice IZAC - Jean-Baptiste BUFFLIER

**Secrétaire de séance :** Nadine FALIERE

---

**Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26/08/2024.** Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

**Décisions :**

**37-2024 :** Convention Hérault Energie : approuvée à l'unanimité

**38-2024 :** TFB : Exonération de taxes en faveur des immeubles situés en FRR rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisations foncières des entreprises prévue à l'article 1466G du code général des impôts : approuvée avec 8 voix pour et une abstention

**39-2024 :** TFB : Exonération en faveur des hôtels pour les locaux affectés exclusivement à une activité d'hébergement, des locaux meublés à titre de gîte rural, des locaux classés meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes : contre à l'unanimité

**40-2024 :** CFE : Exonération en faveur des établissements appartenant aux entreprises qui bénéficient de l'exonération prévue à l'article 44 quindecies A dans une zone FRR : contre à l'unanimité

**41-2024 :** Modification des modalités du RIFSEEP : approuvée à l'unanimité

**42-2024 :** Modification financière à la protection sociale des agents en santé : approuvée à l'unanimité

**43-2024 :** Demande subvention FAIC 2024 : approuvée à l'unanimité

**Questions diverses :**

Le conseil municipal s'est prononcé contre la création d'une servitude de passage au niveau du parking du camping campotel celui-ci pouvant être amené à être fermé.

Suite à la mise en vente d'un terrain, à proximité de la station d'épuration de Laurenque, la commune a décidé de s'en porter acquéreur.

A la demande d'un administré d'installer «une zone d'échanges» sur les espaces de tri, le conseil propose que les personnes concernées installent les objets devant leur domicile pour éviter les dérives.

La séance est levée à 20H30.

Le Maire  
**Catherine LISTER**

